

FERNAND FAURE

PROFESSEUR DE STATISTIQUE A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Les Précurseurs

DE LA

Société de Statistique de Paris

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

1909

T 5 B 2

FERNAND FAURE

PROFESSEUR DE STATISTIQUE A LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Les Précurseurs

DE LA

Société de Statistique de Paris



NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

1909



LES PRÉCURSEURS

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS (1)

INTRODUCTION

LA Société de Statistique de Paris n'appartient pas encore à l'histoire. Elle est de date trop récente, puisqu'elle compte cinquante ans à peine et que cinquante ans sont peu de chose, pour une collectivité, dans nos vieux pays d'Europe. Mais ce qui relève certainement de l'histoire, ce sont ses antécédents. C'est la longue lignée des écrivains qui ont été, dans le passé, les prédecesseurs directs et incontestables des statisticiens qui la composent et la soutiennent aujourd'hui. Ce sont tous les hommes

(1) Ce travail a trouvé place dans un volume intitulé *La Société de Statistique — Notes sur Paris* et imprimé à un petit nombre d'exemplaires par la Société de Statistique de Paris, à l'occasion de son cinquantenaire et de la XII^e session de l'Institut international de Statistique tenue à Paris du 3 au 10 juillet 1909. Nous y avons résumé aussi succinctement qu'il est possible, en attendant que nous puissions la publier avec les développements qu'elle comporte, l'histoire des doctrines sur la Statistique en France.

dont les efforts ont eu pour but la réalisation du programme si heureusement tracé par ses fondateurs, en 1860 : « Mettre en honneur les recherches statistiques et les populariser, afin de faciliter les enquêtes administratives en éclairant les masses sur l'utilité de ces enquêtes, en les disposant à les accueillir comme des mesures essentiellement favorables à leurs intérêts ⁽¹⁾. »

C'est là justement l'objet de l'étude qui nous a été confiée, sous le titre : LES PRÉCURSEURS.

Mais qu'on juge de notre embarras. L'histoire des travaux des écrivains français qui se sont appliqués à « mettre en honneur les recherches statistiques », qui ont cru à leur utilité et qui ont essayé de la prouver par l'usage même qu'ils ont fait des chiffres, cette histoire est restée jusqu'ici tellement insuffisante et incomplète, qu'il est permis de dire qu'elle n'existe pas.

Or, comment imaginer que nous puissions la retracer, dans le petit nombre de pages que comporte la publication offerte par les membres de la Société de Statistique de Paris à leurs confrères étrangers ? Comment oserions-nous prétendre combler, en quelques lignes, les lacunes que l'on trouve dans de volumineux ouvrages ? Force nous sera, sans doute, de donner, à notre tour, des indications beaucoup trop sommaires et de demander que l'on veuille nous faire crédit.

Il suffit de parcourir les différents ouvrages allemands, italiens et même français, qui traitent de l'histoire générale de la statistique ⁽²⁾, pour être frappé de l'exiguïté de la place qu'y tient

⁽¹⁾ Voir les considérants et les statuts votés par la Société de Statistique de Paris dans sa séance d'installation, le 5 juin 1860 (*Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1860, p. 7-8).

⁽²⁾ Voir X. HEUSCHLING, *Bibliographie historique de la Statistique en France*, 1851; — Maurice BLOCK, *Traité théorique et pratique de Statistique*, liv. I, p. 1-84; — LEVASSEUR, *La Population française*, 1889, t. I, Introduction, ch. III: « Histoire sommaire de la Statistique », p. 47-73; — MEITZEN, *Histoire, théorie et technique de la*

la France jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. On dirait qu'elle n'a pu s'élever d'elle-même à la conception du rôle et de la nécessité des dénombremens, et que ses démographes du dix-huitième siècle, les Deparcieux et les Expilly, les Messance et les Montyon (Moheau), ont attendu, pour entreprendre leurs travaux, l'impulsion venue du dehors, l'impulsion anglaise notamment.

C'est là une grande erreur. Nos écrivains français sont en nombre respectable qui ont admirablement compris l'utilité de la statistique, qui l'ont proclamée et qui ont contribué à la faire admettre autour d'eux, bien avant d'avoir été touchés par les doctrines anglaises ou allemandes. Il y a une conception purement française de la statistique. Il y a, sur le rôle et sur l'emploi de la statistique, une véritable doctrine nationale; elle s'est élaborée spontanément dans notre pays et elle forme comme un rameau distinct et vigoureux des théories politiques qui ont vu le jour à partir de la fin du seizième siècle. Voilà ce que nous voudrions essayer de montrer. Les titres de quelques-uns de nos plus illustres ancêtres sont injustement oubliés. Nous voudrions les rappeler ici.

Nous distinguerons deux choses que, bien à tort, l'on confond presque toujours : l'histoire des doctrines sur la statistique et l'histoire de la statistique elle-même, de la statistique en action, de son organisation et de son fonctionnement. Et c'est à l'histoire des doctrines que nous nous bornerons strictement dans cette courte notice.

La nécessité d'être bref nous en fait une obligation. Car, si

Statistique; — GABAGLIO, *Teoria generale della Statistica*, 2^e édit., t. I; — G. VON MAYR ET SALVIONI, *La Statistica e la vita sociale*, Introduction, p. xv-lxxxi; — F. VIRGILII, *Statistica*, p. 19-33; — Nap. COLAJANNI, *Manuale di Statistica teorica*, 2^e édit., p. 18-49.

la doctrine et la pratique sont tout à fait distinctes en matière de statistique, de même qu'en matière économique, elles sont, en même temps, reliées l'une à l'autre d'une façon étroite, et l'évolution de l'une ne se peut expliquer pleinement, si l'on ne connaît bien celle de l'autre.

Il y a plus de vingt siècles que des nations civilisées ont commencé à pratiquer les dénombrements. Il y en a dix, au moins, que nous pouvons suivre, en France, la trace de dénombrements plus ou moins étendus et plus ou moins exacts opérés par l'autorité publique. Il y a trois siècles à peine que l'on a commencé à réfléchir sur ce moyen d'information et d'observation, sur les méthodes qui conviennent à son application et à son utilisation. Mais c'est un laps de temps assez long pour que nous puissions y suivre l'action des causes multiples qui ont contribué à l'éclosion des théories savantes dont la statistique est l'objet aujourd'hui. Et quoi que certains en puissent penser, il est peu de recherches plus intéressantes et plus profitables à la fois que celles qui nous font assister au lent travail par lequel cette éclosion s'est préparée.

*
* *

De la fin du seizième siècle au commencement du dix-huitième, on trouve au moins six écrivains français, Jean Bodin, de Montchrétien, Fénelon, Vauban, l'abbé de Saint-Pierre et d'Argenson, ayant exprimé sur la statistique des vues qui méritent d'être rappelées et retenues. Ce sont des précurseurs dont les statisticiens d'aujourd'hui doivent garder fidèlement le souvenir. Un seul d'entre eux, VAUBAN, a triomphé de l'oubli. On peut, sans diminuer le mérite et la gloire du grand ingénieur, rendre justice aux autres.

Jean BODIN, dans son admirable ouvrage *Les six livres de la République* (1577), ne s'est pas borné à user de chiffres nombreux, comme il l'a fait notamment dans le chapitre qu'il a consacré aux Finances⁽¹⁾. Il est le premier⁽²⁾ qui ait tenté systématiquement de démontrer la nécessité des dénombrements pour la bonne administration d'un État. Il l'a fait avec une force et avec une abondance d'arguments véritablement extraordinaires⁽³⁾.

Après avoir supérieurement décrit la censure et caractérisé son rôle dans les républiques anciennes, Bodin s'attache à énumérer « les utilités qu'on peut recueillir du dénombrement des sujets ». Ces utilités, suivant lui, sont « infinies ». Voici les principales : assurer la bonne organisation de la défense du pays et le peuplement des colonies ; rendre plus sûre la condition juridique des personnes en supprimant les erreurs, les fraudes et les procès qui la troublent si fréquemment ; permettre de « chasser des républiques les vagabonds, les fainéants, les voleurs, les pipeurs, les rufiens, qui sont au milieu des gens de bien comme les loups entre les brebis ». Et quant au dénombrement des fortunes, il y voit une source de bienfaits pour la république romaine et il ajoute : « Combien est-il plus nécessaire à présent où il y a mille sortes d'impôts que les anciens n'ont jamais connues ! »

Il est infiniment probable que les idées de Bodin⁽⁴⁾ ont

(1) Voir chap. II, liv. VI, p. 898-956.

(2) On attribue quelquefois à Jacques Cœur un livre intitulé : *Le Dénombrement de la valeur et du revenu de la France ; des mémoires et instructions pour policer l'État et même tout le royaume*. Mais ce livre a disparu sans laisser la moindre trace (Voir ARNOULD, *Histoire générale des finances de la France*, p. 124-125).

(3) Voir chap. I, liv. VI, De la Censure.

(4) Nous nous refusons à placer à côté de Bodin l'écrivain inconnu qui, sous le nom de Nicolas FROUMENTEAU, publia, en 1581 : *Le Secret des Finances de la France*. Ce livre est un pamphlet bourré de chiffres fantaisistes. Il nous paraît

inspiré Sully, quand le grand ministre de Henri IV chercha très consciemment, dès son arrivée au contrôle des finances, en 1595, à faire usage des inventaires et des dénombrements pour mettre fin aux dilapidations inouïes dont souffraient les finances de la France.

C'est dans le livre IV de son *Traité d'économie politique* publié en 1615 et dédié au Roi et à la Reine mère que DE MONTCHRÉTIEU expose, en quelques pages, ses vues sur les dénombrements. Dans son excellente *Histoire des doctrines économiques*⁽¹⁾, M. Espinas reproche à Montchrétien d'avoir usé des chiffres « avec discrétion, en littérateur ». M. Espinas a raison. Mais pourquoi n'a-t-il pas relevé et cité les pages 347 à 352 du livre IV ? M. Funck-Brentano, l'éditeur de Montchrétien, les a remarquées et voici ce qu'il en dit fort justement dans une note, page 349 : « Ce fut en réalité moins la censure que la statistique et le dénombrement des ressources du royaume que Montchrétien demandait sous ce nom. Bien avant Vauban il en comprit l'importance. » Cela est exact. Mais c'est incomplet. La vérité est que les développements de Montchrétien sur la censure sont la reproduction, souvent textuelle, de passages empruntés à Bodin dans le chapitre dont nous venons de parler. Aucune citation ne nous en avertit. Mais on sait que tel était l'usage à cette époque.

Si Jean Bodin a inspiré Sully, il est permis de croire que Montchrétien a dû inspirer Colbert, quand celui-ci a pris les mesures que l'on sait en vue d'étendre la pratique de la sta-

impossible d'y découvrir « un des premiers travaux de statistique que la France ait à citer ». Nous avons le regret de nous séparer, sur ce point, de nos maîtres BAUDRILLART, *Jean Bodin et son temps*, p. 87 et LEVASSEUR, *La Population française*, t. I, p. 55.

(1) Voir p. 166.

tistique au commerce, aux manufactures et aux actes de l'état civil.

Il est peut-être plus probable encore que FÉNELON devait être inspiré à la fois par Bodin et par Montchrétien quand il enseignait au duc de Bourgogne l'utilité des dénombrements, comme il paraît certain que l'enseignement de Fénelon a inspiré le questionnaire préparé par le duc de Beauvillier et, partant, ces mémoires rédigés par les intendants, entre 1697 et 1700, qui constituent le premier document officiel de statistique générale de la France.

C'est d'abord dans les *Aventures de Télémaque*⁽¹⁾ que Fénelon fait exposer par Mentor s'adressant au roi Idoménée tout un programme de statistique générale. Et dans ses *Directions pour la conscience d'un roi*⁽²⁾, voici comment il s'exprime : « Il ne suffit pas de savoir le passé, il faut connaître le présent. Savez-vous le nombre d'hommes qui composent votre nation ; combien d'hommes, combien de femmes, combien de laboureurs, combien d'artisans, combien de praticiens, combien de commerçants, combien de prêtres et de religieux, combien de nobles et de militaires ? Que dirait-on d'un berger qui ne saurait pas le nombre de son troupeau ? Il est aussi facile à un roi de savoir le nombre de son peuple. Il n'a qu'à le vouloir. »

On nous permettra de citer ici le nom d'un homme qui, sans avoir jamais formulé une doctrine sur son utilité, nous a donné, dans les dernières années du dix-septième siècle, un exemple curieux d'un goût extraordinairement marqué pour

(1) *Télémaque*, liv. XII.

(2) Voir art. 1, § IX.

la statistique. Nous voulons parler de l'abbé DE DANGEAU, de celui que M. de Boislisle n'a pas craint d'appeler « ce précurseur de la statistique⁽¹⁾ ». Qui sait si l'abbé de Dangeau n'était pas un disciple de Bodin, de Montchrétien ou peut-être de Fénelon ? Toujours est-il qu'il aimait à réunir sur toutes sortes de sujets, politiques, économiques, administratifs, démographiques surtout, une masse énorme de chiffres, ainsi qu'en témoignent les volumineux manuscrits que nous possédons de lui à la Bibliothèque nationale⁽²⁾.

VAUBAN est, non seulement pour son siècle, mais pour tous les temps, l'un des plus nobles serviteurs de la France. Nul n'a jamais eu, à un plus haut degré que lui, le souci constant et désintéressé de la justice et du bien public. Les pages qu'il a consacrées à la statistique offrent, à coup sûr, un intérêt exceptionnel⁽³⁾. Ce n'est pas une raison suffisante, toutefois, pour dire avec Léon Say qu'il a « créé, en quelque sorte, la statistique⁽⁴⁾ » ou avec G. Michel et André Liesse qu'il « fit presque de toutes pièces la science de la statistique⁽⁵⁾ ». Ces formules sont trop absolues. Elles sont injustes à l'égard de Bodin et de Montchrétien, dans le domaine des idées, à l'égard de Sully et de Colbert, dans le domaine de l'application. Il n'est guère admissible que Vauban ait ignoré ce qui avait été écrit ou fait avant lui à propos des dénombrements. Tout

(1) Voir MÉMOIRES DES INTENDANTS, t. I. *La Généralité de Paris*. Introduction, p. LVII.

(2) Voir Bibl. Nat. (Manuscrits français) les t. 22593 à 22817, qui ne sont qu'une partie des 600 portefeuilles qu'on trouva à la mort de l'abbé.

(3) Voir surtout la *Dîme royale*, petite édit. Guillaumin, p. 138-159 et 175-189. Voir aussi les *Oisivetés*, t. I, p. 160 et sq. et la lettre à M. de Caligny du 9 mars 1698 dans les *Mémoires* publiés par M. AUGOYAT.

(4) Voir *Solutions démocratiques de l'impôt*, t. I, p. 81.

(5) Voir *Vauban économiste*, par G. MICHEL et ANDRÉ LIESSE, p. 13-15 et 108-109.

ce qu'on peut dire, c'est qu'il est supérieur à ceux qui l'ont précédé. Il leur est supérieur notamment par la fermeté et la précision de ses projets touchant l'organisation des dénombrements. Cela tient sans doute à ce que Vauban était un homme d'action en même temps qu'un théoricien, et à ce qu'il avait eu l'occasion de réfléchir sur les dénombrements en les pratiquant, durant sa longue carrière d'ingénieur, à travers la France tout entière⁽¹⁾. Ce qui n'empêche que l'on trouve un léger grain d'utopie dans le mécanisme administratif qu'il avait imaginé et qui devait, suivant lui, permettre d'exécuter, « sans confusion et avec aisance », « en deux fois vingt-quatre heures », « tous les dénombrements qu'il plairait au Roi de faire de son peuple⁽²⁾ ».

En regrettant de ne pouvoir reproduire ici toutes les observations et explications de Vauban lui-même, nous nous bornerons à résumer d'un mot sa doctrine sur l'utilité de la statistique. Pour lui, le but exclusif des dénombrements est d'éclairer le Roi et de lui permettre, en connaissant mieux ses sujets, d'en augmenter le nombre et de leur faire le plus de bien possible.

Le nom de l'abbé DE SAINT-PIERRE n'est cité, à notre connaissance, dans aucun des livres écrits, à notre époque, sur l'histoire de la statistique. Cette omission s'explique sans doute par la réputation d'utopiste et d'écrivain peu soucieux

(1) Voir, en particulier, sur le rôle de Vauban dans la préparation du *Mémoire de l'intendant de la généralité de Paris*, DE BOISLISLE, *Introduction au Mémoire de la généralité de Paris*, p. IV et V.

(2) Voir *Dîme royale*, p. 176 et 178. C'est ainsi encore que Vauban a, bien avant la Constituante, inventé le *juge de paix*, en se figurant qu'on pourrait confier aux lieutenants chargés de dénombrer les groupes de cinquante maisons, la mission « d'apaiser les querelles qui arriveront dans ces cinquante maisons ou ménages et de les empêcher de se plaider les uns contre les autres ».

de la forme dont souffre l'excellent abbé. Elle n'en est pas moins tout à fait injuste et regrettable.

L'abbé de Saint-Pierre est assurément un pur théoricien. Mais il est bien loin d'être le pur utopiste que se plaisent à trouver en lui ceux qui ont renoncé à entreprendre sa lecture. Son mémoire sur l'*Utilité des dénombremens*⁽¹⁾ suffirait à nous en donner la preuve. Il a d'abord très nettement aperçu, après Bodin et Vauban, dans la statistique, un instrument nécessaire d'administration et de gouvernement. Mais il est allé plus loin. Il y a vu aussi une méthode d'observation des faits devant servir à l'élaboration de ce qu'il appelait la *Science politique*. « Nous avons grand intérêt, dit-il, à avoir dans cette science un grand nombre de démonstrations. Or, nous ne pouvons les avoir solides qu'en réduisant toutes les preuves à la simple arithmétique fondée sur les dénombremens. » Il était, d'ailleurs, fort au courant des diverses données statistiques que l'on possédait de son temps. Il connaissait les dénombremens de la population de Paris exécutés en 1682 et 1684 et ceux de la ville de Breslau qui fournirent à Halley les éléments de sa table de mortalité. Il connaissait aussi les Mémoires des Intendants, ainsi qu'en témoigne l'étude qu'il a consacrée aux moyens « d'avoir de meilleurs mémoires des intendances que ceux qui furent envoyés à la Cour par les intendants en 1698 et 1699⁽²⁾ ».

Quant à l'exécution des dénombremens, l'abbé de Saint-Pierre avait un système moins étudié et moins original peut-être, mais plus pratique assurément que celui de Vauban. Il

(1) Voir *Œuvres complètes*, édit. de Rotterdam, 1733, t. IV, p. 235-246. A quelle date fut rédigé ce mémoire ? Nous l'ignorons. Mais il est certainement postérieur à la *Dîme royale*, publiée en 1707.

(2) Voir « Mémoire sur le Gouvernement intérieur de l'État », *Œuvres complètes*, t. VII, p. 259.

voulait, lui aussi, des recensements annuels, mais il laissait aux divers ministères le soin de les publier tous les cinq ans. Il réclamait ici l'intervention de son *Académie politique* ; le rôle qu'il lui confiait en matière de dénombremens se réduisait, en somme, à celui des commissions centrales ou des conseils supérieurs de statistique qui existent aujourd'hui dans tous les pays civilisés.

Le marquis d'ARGENSON a exprimé d'une façon sommaire, mais très explicite, la croyance à la nécessité des dénombremens, dans son livre : *Considérations sur le Gouvernement ancien et présent de la France comparé avec celui des autres États, suivies d'un nouveau plan d'administration*. Ce livre a été publié seulement en 1784 à Amsterdam ; mais il a été écrit en 1720. Il faut lire l'article IV de l'ordonnance royale imaginaire sous la forme de laquelle l'auteur présente le « plan d'une nouvelle administration proposée pour la France ».

*
* *

Nous arrivons à une époque (de 1720 à 1750) où, en dépit de Saugrain et Boulainvilliers, dont nous parlerons dans un instant, les doctrines sur la statistique et l'utilisation méthodique de ses données subissent une sorte d'éclipse, où leur évolution semble arrêtée. C'est pourtant l'époque où les travaux des arithméticiens politiques anglais, de cette école de statisticiens dont William Petty fut le chef (1665-1687), commencent à être connus en France. Mais leur action est tout d'abord très effacée, presque nulle. Quesnay, par exemple, et la plupart de ses disciples immédiats, y échappent complètement. Les physiocrates parlent beaucoup de calcul. Mais ils

s'y livrent sur des chiffres hypothétiques et ils sont parfaitement indifférents à la pratique des dénombrements. Montesquieu, dans l'*Esprit des Lois*, y résiste expressément⁽¹⁾, quand il écrit, en parlant de l'Angleterre : « ... On verrait des gens qui passeraient leur vie à calculer des événements qui, vu la nature des choses et le caprice de la fortune, c'est-à-dire des hommes, ne sont guère soumis au calcul. » Et c'est aussi dans la fraction la plus éclairée de la bourgeoisie et de la noblesse françaises qu'une réaction, due aux abus de la fiscalité, se produit contre la pratique des dénombrements. On en trouve la trace saisissante sous la plume de Saint-Simon, dans le curieux passage de ses *Mémoires* où il s'élève avec violence contre « ces dénombrements impies qui ont toujours indigné le Créateur » (Voir nouvelle édit. des *Mémoires*, DE BOISLISLE, t. XX [1908], p. 167 et 574).

*

* *

En revanche, VOLTAIRE et les ENCYCLOPÉDISTES ont très certainement subi l'influence anglaise et ont contribué à la répandre autour d'eux.

Voltaire et les Encyclopédistes ont droit à une grande place, si surprenant que cela puisse paraître pour Voltaire, dans l'histoire des doctrines sur la statistique au dix-huitième siècle. Ils furent, à cette époque, de grands vulgarisateurs de la statistique.

Que Voltaire ait connu les idées de Vauban et de l'abbé de Saint-Pierre sur la statistique, ce n'est guère douteux. Mais ce qui ne l'est pas davantage, c'est qu'il ait connu les écrits de W. Petty, de Graunt et de Davenant, durant les trois

⁽¹⁾ Voir le célèbre chapitre xxvii du livre XIX de l'*Esprit des Lois*, où Montesquieu décrit les mœurs et les institutions anglaises (Édit. Didot, p. 270).

années qu'il passa en Angleterre, de 1726 à 1729. C'est dans le *Dictionnaire philosophique*, publié en 1764, que Voltaire s'est spécialement occupé de statistique. Il faut lire, en particulier, à ce sujet, les pages qu'il a écrites sur les mots : *Age*, *Dénombrement* et *Population*. On verra au mot *Age*, qu'il connaît fort bien les calculs de Deparcieux, de Dupré de Saint-Maur et de Buffon sur la durée moyenne de la vie humaine, qu'il évaluait à vingt-deux ou vingt-trois ans.

Tous les développements consacrés à la statistique dans « l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers » dont la publication, sous la direction de Diderot et de d'Alembert, commença en 1751, offrent un intérêt plus grand encore. Nous citerons notamment ceux que l'on trouve sur les mots : *Arithmétique politique*, *Absent*, *Probabilité* et *Vie*. Quel fut, dans leur préparation, le rôle de Diderot et de d'Alembert ? A notre connaissance, rien ne permet de le dire. Ce que nous savons de d'Alembert nous autorise toutefois à penser que cet illustre mathématicien devait être peu enclin à faire usage des chiffres fournis par les dénombrements et, par suite, à s'intéresser à ces derniers. Ce n'est pas seulement à propos du « problème de Saint-Petersbourg » qu'il fut en désaccord avec Daniel Bernouilli. C'est aussi, d'une manière plus générale, à propos du calcul des probabilités, dont il repoussa toujours les principes et l'application⁽¹⁾.

De l'*Encyclopédie* il convient de rapprocher un autre dictionnaire publié un peu après elle, en 1778, et qui a largement contribué à populariser la statistique. C'est le *Dictionnaire*

⁽¹⁾ Voir d'Alembert, par Joseph BERTRAND, p. 49-53.

universel des Sciences morales, économiques, politiques et diplomatiques, ou Bibliothèque de l'homme d'État et du citoyen, par Robinet, censeur royal, 30 volumes in-4.

On trouve dans le tome VI (p. 127-208), sur le mot *Arithmétique politique*, un exposé évidemment inspiré par celui de l'*Encyclopédie*, mais beaucoup plus étendu et qui constitue une sorte de petit traité. Les mots *Absent*, *Homme*, *Mortalité* et *Population* y sont également l'objet d'études qui méritent d'être mentionnées ici.

*
* *

Pendant que Vauban et l'abbé de Saint-Pierre, les auteurs de l'*Encyclopédie* et du *Dictionnaire universel* faisaient la théorie de l'utilité des dénombremens et les mettaient en honneur, un certain nombre d'écrivains s'appliquaient à les mettre en usage, en divulguant leurs données, dans le but d'éclairer les gouvernements et l'opinion publique qui commençait à s'éveiller. Leur rôle n'est pas moins important que celui des premiers. Ils sont relativement nombreux. Nous nous bornerons à citer les principaux.

Le premier en date est SAUGRAIN, l'éditeur et peut-être aussi l'auteur d'un ouvrage publié, pour la première fois, en 1709 et réédité en 1720, sous le titre de : *Dénombrement du royaume par généralitez, élections, paroisses et feux*. Cet ouvrage est une simple compilation des chiffres et des détails relevés dans les Mémoires des intendants. L'auteur, peu modeste, nous l'annonce dans l'avertissement placé en tête comme « aussi utile que nouveau » et il ajoute qu'il est souhaité du public depuis si longtemps « que l'on se persuade en quelque façon qu'il en sera agréablement reçu ». Et il semble bien que ces prévisions optimistes n'aient pas été trompées. Car le même

Saugrain, en publiant, en 1726, un *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la nouvelle France, traitant de tout ce qui y a rapport*, en trois volumes in-folio, nous explique, au début du premier volume, que ce nouvel ouvrage lui a paru le complément nécessaire des deux éditions du « Dénombrement de la France » épuisées en « assez peu de temps ».

C'est aussi à la grande enquête demandée aux intendants, en 1697, que se rattache, plus étroitement encore que les ouvrages de Saugrain, l'*État de la France*, 3 volumes in-folio, publié par le comte DE BOULAINVILLIERS (1727-1728). L'*État de la France* n'est rien de plus que le résumé analytique suffisamment clair et complet de tous les mémoires rédigés à cette époque par les intendants. L'auteur se borne à agrémente son résumé de critiques parfois sévères. On en jugera par ce qu'il dit du Mémoire de la généralité de Paris : « Son ennuyeuse prolixité, ses digressions inutiles et continuelles m'auraient apparemment dégoûté pour toujours de pareilles lectures, si je n'avais fait la réflexion que de ce chaos et de ses semblables il n'était pas impossible de tirer quelques connaissances qui, digérées d'autre façon, pourraient être d'une utilité incomparable tant à moi-même et aux miens qu'au public. »

Le dictionnaire (1) de l'abbé EXPILLY, bien qu'inachevé, est beaucoup plus important pour nous que les publications de

(1) Voici son titre : *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, contenant, après l'histoire, la description de toutes les provinces, villes, bourgs, villages, paroisses et communautés du royaume, avec toutes les divisions et subdivisions administratives possibles*, par l'abbé EXPILLY, trésorier du chapitre royal de Sainte-Marthe de Tarascon, de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, etc., 6 vol. in-fol. 1761-1768.

Saugrain et même de Boulainvilliers. Il constitue, pour son époque, une sorte de statistique générale de la France. Les mots à propos desquels il y est fait l'usage le plus abondant des chiffres sont : *Feux, Forces* ⁽¹⁾, *France, Nantes, Paris* ⁽²⁾ et *Population*. Mais Expilly ne se borne pas à employer les chiffres ; il s'occupe des dénombrements qui les procurent et des méthodes suivant lesquelles on doit les opérer. Il expose et discute longuement les méthodes proposées par Vauban et même celles attribuées aux Chinois par les pères jésuites Le Comte et du Halde. Il adhère, en fin de compte, aux conceptions de l'auteur de la *Dîme royale* ⁽³⁾. Il insiste cependant un peu plus que celui-ci sur l'utilité du dénombrement des individus par profession. Le dénombrement des terres par l'établissement d'un livre terrier ou cadastre ne lui paraît pas moins nécessaire que celui des hommes, et il entre, à ce sujet, dans de très intéressants détails ⁽⁴⁾. Mais c'est à propos du mot *Registres* qu'il trace avec une grande netteté le programme de la statistique générale de la France. Ce programme est encore plus étendu et plus complet que celui de Vauban dans la *Dîme royale*. C'est ainsi qu'il y fait entrer distinctement les observations météorologiques et les observations nosologiques.

Les livres signés des noms de MESSANCE et de MOHEAU ont des traits communs assez curieux.

Ils portent l'un et l'autre à peu près exclusivement, d'une

(1) On trouve sous ce mot une statistique détaillée de nos forces de terre et de mer en 1762 et 1763.

(2) L'étude démographique qu'il nous donne sur Paris est une des plus complètes qui existent à cette époque. A remarquer notamment le dénombrement de toutes les catégories de fonctionnaires, pendant les années 1760 à 1768.

(3) Voir le mot *France*, t. III, p. 356 et sq.

(4) Voir le mot *Population*, t. V, p. 787-817.

part, sur la population de la France, sur son état, ses mouvements, ses variations et, d'autre part, sur les méthodes à l'aide desquelles on peut en déterminer approximativement le chiffre, en l'absence de dénombrements généraux et tête par tête que tout le monde, à cette époque, jugeait impossibles. Ils sont plus limités quant à leur objet, mais aussi plus approfondis et plus personnels que les compilations de Saugrain et d'Expilly.

Leurs auteurs véritables sont de hauts fonctionnaires de la monarchie (ils furent intendants l'un et l'autre), qui ont également jugé utile de s'abriter derrière le nom de secrétaires obscurs. Ajoutons qu'ils ont l'un et l'autre la bonne fortune d'être justement appréciés aujourd'hui, ce qui nous permettra de nous borner, sans trop de regret, en ce qui les concerne, à une simple mention.

Voici le titre du livre de Messance : *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume, avec des réflexions sur la valeur du bled tant en France qu'en Angleterre de 1674 à 1764*. Il est daté de 1766. Mais il était écrit au début de 1765, puisque l'approbation royale dont il est revêtu est du 15 mars 1765. Le nom de Messance est suivi du titre de : receveur des tailles de l'élection de Saint-Étienne. On s'accorde à penser que ledit Messance fut simplement le secrétaire et le prêtre-nom de l'intendant de La Michodière ⁽¹⁾.

Le titre du livre de Moheau est plus général : *Recherches et considérations sur la population de la France*. Mais son objet ne l'est pas davantage. En réalité, les données statistiques qui y sont utilisées sont également spéciales à quelques provinces.

(1) LEGOYAT attribue le livre de Messance à M. DE MONTYON (Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, septembre 1860, p. 136). On ne s'explique guère une pareille erreur.

Le livre porte la date de 1778, bien qu'il ait été composé en 1774, si l'on en juge par la date de « l'épître à un roi » qui le précède et qui est du 12 novembre 1774.

Quant à Moheau, c'est un personnage plus mystérieux encore que Messance. Aucun dictionnaire biographique ne le mentionne. On pouvait, jusqu'à ces derniers temps, se croire autorisé à ne voir en lui qu'un personnage imaginaire. Mais on sait aujourd'hui, par des notes trouvées dans les papiers de M. de Montyon⁽¹⁾, que ce fut le secrétaire de ce dernier. Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que le véritable auteur du livre est M. de Montyon. Sans parler du témoignage de Lalande, dans une notice publiée par le *Journal des Savants*, en avril 1779, en voici une preuve, entre beaucoup d'autres, que l'on peut tirer du livre lui-même. On sait que M. de Montyon fut successivement intendant de Provence, d'Auvergne et du pays d'Aunis entre 1767 et 1774. Or, les chiffres dont il est fait usage dans les *Recherches et considérations* s'appliquent tous à la population de ces provinces. Et voici comment s'exprime l'auteur dans l'« Avis au lecteur », page v : « Des devoirs d'État m'ont obligé à faire ou diriger des recherches qu'a ordonnées le gouvernement ; mon goût m'a porté à les étendre. » Ce n'est pas là, on en conviendra, le langage d'un secrétaire inconnu.

L'ouvrage de M. de Montyon est composé de deux parties tout à fait distinctes. La première, celle qui est consacrée aux *Recherches*, relève seule de l'histoire de la statistique. La seconde est un exposé de vues politiques et économiques sur la population.

(1) Voir LABOUR, *M. de Montyon, d'après des documents inédits* (Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, 1880, p. 183 et 184).

Comme de La Michodière et de Montyon, NECKER est un grand administrateur dont les vues théoriques sur les dénombremens ont été singulièrement fortifiées par le maniement des affaires publiques. Il nous appartient à plus d'un titre. Il nous appartient par son célèbre *Compte rendu* de 1781 et par la publicité qu'il a réussi à donner à ce document de statistique financière. Il nous appartient par le large et judicieux emploi qu'il a su faire de toutes les données statistiques dont on disposait de son temps, dans son beau livre : *De l'Administration des finances de la France*⁽¹⁾. Il nous appartient enfin, et à un plus haut degré encore, par les vues doctrinales qu'il a exposées dans le chapitre intitulé : « Idée sur l'établissement d'un bureau de recherches et de renseignements »⁽²⁾. Tout ce chapitre serait à citer. Ceux qui voudront s'y reporter ne le regretteront pas.

*
* *

Nous signalerons ici, dans un seul paragraphe, une série d'écrivains de second rang, qui tous ont fait, entre 1765 et 1795, un usage raisonné de la statistique. La plupart sont peu connus. Quelques-uns ne le sont pas du tout. Mais à qui la faute ? Ce n'est point à eux assurément. Ne serait-ce pas plutôt aux historiens de la statistique en France qui n'ont pas pris la peine de retrouver et d'examiner leurs écrits ? La notoriété des écrivains importe peu. Ce qui importe, c'est la nature de leurs travaux, c'est la place qu'ils y donnent à la statistique dans leurs descriptions et leurs études. Il y a là

(1) Trois volumes in-8 sans nom d'imprimeur ni de lieu. Nous signalerons tout spécialement, dans le tome I, les chapitres I, III, VIII, XI et XIII ; tome II, les chapitres IX, X et XII ; tome III, les chapitres VIII, IX, XV, XVI, XIX et XX.

(2) Voir t. III, chap. XXVIII, p. 355-362.

comme une végétation un peu confuse et désordonnée, mais qui laissera des traces et qui prépare la période plus féconde que nous rencontrerons bientôt.

1° GOYON DE LA PLOMBANIE, *La France agricole et marchande*, Avignon, 1762. 2 volumes in-8. On trouve dans le tome II, pages 219-232, un chapitre XXVI où l'auteur essaie de faire le « calcul politique des revenus du royaume tels qu'ils étaient avant la dernière guerre », c'est-à-dire vers 1755. La méthode qu'il emploie offre de frappantes analogies avec celle dont usera Lavoisier vingt-cinq ou trente ans plus tard ;

2° DE BEAUSOBRE, *Introduction générale à l'étude de la politique, des finances et du commerce*, 2 volumes, nouvelle édition, Amsterdam, 1765. — Le tome I⁽¹⁾ contient d'assez nombreux et intéressants développements sur le dénombrement des habitants d'un pays, sur celui des naissances, mariages et décès, sur le chiffre de la population des principaux pays d'Europe et sur les revenus de l'État que l'auteur trouve trop difficiles à connaître exactement ;

3° PUGET DE SAINT-PIERRE, *Précis national ou Tableau de la Société dans ses détails*, Paris, 1771, in-folio. — On trouve dans ce livre trois séries de tableaux proposés comme pouvant former le cadre d'une bonne statistique nationale. La première série est formée par les tableaux relatifs à une paroisse — ou commune — en général. La seconde est formée par les tableaux relatifs à Paris. Et la troisième par ceux relatifs à une ville maritime, Le Havre ;

4° BEAUFORT, employé ci-devant dans les missions des cours étrangères, *Le Grand Portefeuille politique, à l'usage des princes et des ministres, des ambassadeurs, hommes de loi, etc.*,

(1) Voir notamment p. 5 et sq, p. 435, 437, 438, 446 et sq, 491 et sq.

enfin de tous ceux qui suivent la carrière politique ou qui s'y destinent (imprimé avec l'agrément et l'approbation du ministère des affaires étrangères de France), 1789, in-folio (Prix : 30 livres). — C'est une énorme compilation, à caractère semi-officiel, qui comprend 19 tableaux de 22 colonnes chacun. On y trouve, pour tous les pays, une masse de chiffres concernant la population, les recettes, les dépenses et les dettes publiques, les religions, les sciences et arts, l'administration, l'agriculture, le commerce, les monnaies ;

5° Le chevalier DES POMMELLES, lieutenant-colonel du 5^e régiment d'état-major, *Tableau de la population de toutes les provinces de France ; Mémoire sur les milices*. Paris, 1789, in-4, 68 pages. Le mémoire sur les milices est fort curieux ; mais la statistique y joue un rôle secondaire. Il en est autrement des « Notes et observations sur la population de la France ». C'est un travail où dominant la statistique et l'interprétation de ses données. L'auteur nous dit bien (p. 53) l'avoir entrepris à l'occasion de ses recherches sur les milices. Mais il ajoute qu'il l'a continué pour satisfaire sa curiosité et qu'il l'a publié, parce que des « personnes instruites l'ont assuré qu'une pareille collection pourrait être utile non seulement à l'administration, mais encore aux progrès des sciences ». Le grand tableau qui se trouve à la fin de l'ouvrage est un des plus complets et des plus instructifs que nous possédions sur la population de la France vers 1789 ;

6° Jurisconsulte et économiste par son éducation première, ARNOULD fut aussi un statisticien très consciencieux. C'est grâce à ses fonctions de chef du « bureau de la balance du commerce » qu'il occupait au début de la Révolution et qu'il conserva jusqu'en 1794, qu'il a pu écrire l'ouvrage suivant : *De la Balance du commerce et des relations commerciales exté-*

rieures de la France dans toutes les parties du globe, à la fin du règne de Louis XIV et au moment de la Révolution. 1^{re} édition, 1791 ; 2^e édition, 1795, 2 volumes in-8 plus un atlas grand in-folio. Le tome I et une partie du tome II sont remplis par un exposé doctrinal. Mais sous le titre « Pièces justificatives », on trouve dans le tome II, pages 109-276, une collection précieuse de chiffres non seulement sur le commerce, mais sur la population, sur les finances, sur « la valeur du produit territorial et de l'industrie de la France à l'époque de la Révolution ». Les seize tableaux contenus dans l'*Atlas* sont consacrés au commerce français en 1716 et en 1787.

*
* *

A partir du milieu du dix-huitième siècle, un grand nombre de savants français, mathématiciens, naturalistes, chimistes, se sont tournés vers la statistique et ont cherché à faire un usage méthodique de ses données. Leur intervention marque une date décisive dans l'évolution des doctrines statistiques en France. Mais la plupart d'entre eux sont bien connus. Il nous suffira de les citer pour marquer leur place dans l'arbre généalogique des statisticiens français.

C'est DEPARCIEUX qui le premier, en France, a construit ce que Cournot appelle « le travail le plus difficile et comme le chef-d'œuvre de la statistique », des tables de mortalité. Les éléments lui en ont été fournis par les décès survenus dans des tontines autorisées sous le règne de Louis XIV et parmi les membres des trois communautés religieuses de Saint-Maur, des Bénédictins et de Sainte-Geneviève. Il a exposé sa méthode avec beaucoup de clarté dans deux livres qui sont restés classiques. Le premier, publié en 1746, sous le titre : *Essai sur*

les probabilités de la durée de la vie humaine, et approuvé par l'Académie des sciences sur un rapport favorable de Nicolle et de Buffon. Le second, moins important, publié en 1760, sous le titre : *Additions à l'Essai sur les probabilités*.

C'est le naturaliste et le philosophe qui ont été conduits, chez BUFFON, à user de la statistique. Comme philosophe, il a écrit un *Essai d'Arithmétique morale*⁽¹⁾, qui peut se lire encore avec profit. Comme naturaliste, ayant à étudier la naissance et la mort des êtres vivants, la durée de leur vie, il fut amené à emprunter aux statisticiens les données numériques par lesquelles se mesurent ces phénomènes. Il ne s'est point risqué à construire une table de mortalité. Mais il s'est servi de toutes celles qui étaient en usage de son temps et qu'il connaissait à merveille. C'est lui qui a publié, en 1767, la table de DUPRÉ DE SAINT-MAUR, calculée non pas seulement sur la mortalité des rentiers, mais sur la mortalité générale relevée, en 1749, dans trois paroisses de Paris et dans douze paroisses de la campagne⁽²⁾. Il a aussi très minutieusement exposé et interprété la statistique des décès, des naissances et des mariages à Paris de 1709 à 1766 et dans quelques communes de la Bourgogne, notamment à Montbard, sa ville natale⁽³⁾.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR était un maître des comptes et un académicien très versé à la fois dans la littérature anglaise et dans tout ce qui touchait à l'histoire des monnaies et des prix. Par son livre : *Essai sur les monnaies ou Réflexions sur les rapports entre l'argent et les denrées*, publié en 1746, comme

(1) Voir *Œuvres complètes*, édition de la Société bibliophile, t. IV, p. 260-292.

(2) Voir t. IV, p. 116 et sq. et p. 293 et sq.

(3) Voir t. IV, p. 333-358.

par la table de mortalité qu'il semble avoir établie pour son confrère Buffon, il mérite que nous gardions ici son souvenir.

CONDORCET est à la fois un économiste et un financier consommé, disciple des physiocrates et de Turgot, un mathématicien profond, un philosophe résolument attaché à la méthode d'observation. Homme d'étude et théoricien avant tout, mais homme d'action aussi par ses fonctions d'inspecteur général des monnaies d'abord, de 1774 à 1783, par celles de membre du Comité de la Trésorerie, en 1790, et par le rôle extrêmement important qu'il joua dans l'œuvre financière de la Révolution, sous la Constituante et la Législative (1), il doit être compté parmi ceux qui, à cette époque, ont admirablement compris à la fois l'utilité pratique et l'utilité scientifique de la statistique. Voici, à cet égard, un remarquable passage du beau discours préliminaire qu'il a placé en tête de son *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785) (Voir p. 94-99).

Le calcul a du moins l'avantage, dit-il, de rendre (en matière politique) la marche de la raison plus certaine, de lui offrir des armes plus fortes contre les subtilités et les sophismes..... On se tromperait, si on regardait ses applications comme nécessairement bornées à un petit nombre d'objets. La connaissance précise de tout ce qui regarde la durée de la vie des hommes, de l'influence qu'ont sur cette durée, le climat, les habitudes, la nourriture, la manière de vivre, les différentes professions, les lois même et les Gouvernements, une connaissance non moins exacte de tous les détails relatifs aux productions de la terre et à la consommation des hommes, une évaluation non arbitraire de l'utilité réelle des travaux publics, des établissements nationaux, des effets salutaires ou funestes d'une grande partie des lois d'administration, la

(1) Voir *Condorcet et la Révolution française*, par Léon CAHEN, p. 9, et ALENGRY, *Condorcet*, p. 27, 71, 76, 77 et 642. Ces deux savants auteurs ne sont d'accord ni sur la date de la nomination de Condorcet au poste d'inspecteur général des monnaies, ni sur la date de la suppression de ce poste.

méthode de s'assurer par le calcul de la précision des résultats, d'en déduire les conséquences certaines, de connaître par ce moyen la vérité ou la fausseté d'un grand nombre d'opinions, les ressources qu'on peut tirer de ces applications pour pénétrer plus avant dans la connaissance de l'homme physique ou de l'homme moral ; tous ces objets ont à la fois la plus grande importance et la plus grande étendue (1).

Entre LAVOISIER et Condorcet il existe des ressemblances vraiment singulières. Nés tous les deux en 1743, ils meurent, à quelques semaines d'intervalle, en 1794, victimes de l'une des erreurs les plus inexcusables de la Révolution. Ils ont mis l'un et l'autre au service de celle-ci, et tout particulièrement en matière financière, leurs incomparables facultés de savants fortifiées par l'expérience acquise dans de hautes fonctions publiques (2). Et il se trouve que Lavoisier a exprimé, et presque à la même date, les mêmes pensées que Condorcet sur le rôle des chiffres, au double point de vue de la science économique et de l'action gouvernementale. Voici le titre de celui de ses ouvrages qui appartient, à tant d'égards, à l'histoire de la statistique : *Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : De la Richesse territoriale du royaume de France, dont la rédaction n'est point encore achevée, remis au Comité de l'imposition par M. LAVOISIER, de l'Académie des sciences, député supplémentaire à l'Assemblée nationale, et commissaire de la Trésorerie.* — Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, 1791.

Le but de Lavoisier dans cet ouvrage est, avant tout, « de

(1) On retrouve la même idée, exprimée presque dans les mêmes termes, en 1794, dans *l'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (Voir *Œuvres complètes de Condorcet*, édition Arago, t. VI, p. 221, et petite édition de la *Bibliothèque nationale*, t. II, p. 42-43).

(2) Lavoisier fut fermier général à partir de 1769 et membre du *Comité d'Agriculture* de 1786 à 1787 ; il fut le collègue de Condorcet au *Comité de la Trésorerie* et à la *Commission de comptabilité*.

trouver des méthodes pour calculer les consommations et les productions, comme on en a trouvé pour calculer la population ». Mais si ingénieux que soient les procédés qu'il a imaginés, il est obligé de reconnaître que ses évaluations reposent sur des hypothèses plutôt que sur des faits bien observés et il se plaint amèrement de l'absence de toute information sûre, fournie aux représentants de la nation. Aussi bien, voici comment il s'exprime en s'adressant à ces derniers :

Il ne tiendra qu'à eux, dit-il, de fonder pour l'avenir un établissement public où viendront se confondre les résultats de la balance de l'Agriculture, du Commerce et de la Population; où la situation du royaume, sa richesse en hommes, en productions, en industries, en capitaux accumulés viendront se peindre comme dans un tableau raccourci. Pour former ce grand établissement qui n'existe dans aucune autre nation, qui ne peut exister qu'en France, l'Assemblée nationale n'a qu'à le désirer et le vouloir. L'organisation actuelle du royaume semble avoir été disposée d'avance pour se prêter à toutes ses recherches.

Le vœu de Lavoisier ne devait être réalisé que beaucoup plus tard, par la création du Bureau de la Statistique générale et par la publication de l'*Annuaire statistique de la France*.

Il est impossible de ne pas citer ici, à côté de Lavoisier, son ami, le grand géomètre LAGRANGE, et à côté des *Résultats extraits*, le petit *Essai d'arithmétique politique sur les premiers besoins de l'intérieur de la République*, écrit par Lagrange en 1796 et que Rœderer appelait, en le publiant : « un témoignage d'estime donné à l'un des plus grands savants calculateurs politiques de France par un des premiers géomètres d'Europe (1) ».

A la différence de Lavoisier et de Lagrange, l'illustre mathé-

(1) Voir *Collection des Principaux Économistes*, t. XIV, p. 608-614.

maticien LAPLACE s'est très peu occupé de la statistique proprement économique, de la statistique de la production et de la consommation. Mais il a, de bonne heure, manifesté un goût très marqué pour les études démographiques. Dès 1782 et 1783, il avait publié, dans le *Journal de l'Académie des sciences*, un mémoire sur les naissances, mariages et morts à Paris, et un autre sur la détermination de la population de la France. Et il ne s'en est pas tenu là. Dans la magistrale introduction qui précède son grand ouvrage : *Théorie analytique des probabilités* (1), on trouve une sorte de traité de statistique démographique. On y trouve aussi — ce qui touche à la statistique, mais à un point de vue plus général — de très importants développements sur l'application du calcul des probabilités aux sciences sociales (2). On pourrait résumer d'un mot la pensée de Laplace sur la statistique au double point de vue scientifique et pratique : c'est la statistique qui fournit à l'observateur des phénomènes sociaux, ces grands nombres qui semblent avoir la merveilleuse vertu d'éliminer le hasard dans les événements humains.

On sait que Laplace fut appelé, en novembre 1799, après le coup d'État de brumaire, au ministère de l'intérieur qui était alors le ministère de la statistique en France. Mais il y resta six semaines environ et il n'eut guère le loisir de s'y occuper de statistique.

La même aventure était arrivée, quelques années auparavant, en 1792, à MOURGUE, l'un des prédécesseurs de Laplace

(1) Voir 3^e édition 1820. Introduction, p. 1-142. Les idées maîtresses de cette introduction avaient été exposées dans des conférences faites à l'École normale en 1795.

(2) Voir Introduction, p. 70-102.

au ministère de l'intérieur. Ce n'est pas au ministère que cet ancien directeur des travaux du port de Brest trouva l'occasion de révéler son goût pour la statistique. C'est seulement en 1801 qu'il publia un livre intitulé : *Essai de Statistique* (in-8, 70 p.). Sous ce titre un peu général, il s'agit d'un mémoire consacré exclusivement à l'étude des naissances, mariages et décès relevés à Montpellier, ville natale de l'auteur, entre 1772 et 1792 et à la détermination de la durée moyenne de la vie, d'après les données fournies par la statistique, à Montpellier. Ce livre est complètement oublié aujourd'hui. Il reçut pourtant un très favorable accueil de l'Institut en 1801 et il eut le grand honneur, un peu plus tard, d'être adressé aux préfets du Consulat par le ministre de l'intérieur Chaptal, qui citait en lui « un modèle que l'on ne peut trop recommander à l'attention de ceux qui se livrent à ce travail ».

C'est vers cette époque, 1800-1801, que le mot *Statistique* entre définitivement dans le vocabulaire français. Et c'est seulement vers 1835 qu'il a été accepté par l'Académie française (Voir *Dictionnaire général de la Langue française*, Hatzfeld et Darmesteter, v^o *Statistique*). A quelle date et par qui a-t-il été employé pour la première fois ? La question n'est pas facile à résoudre et elle est sans intérêt. Ce qui est certain, c'est que le mot *Statistique* était usité en Allemagne vers le milieu du dix-huitième siècle, qu'il est, en France, de provenance allemande et qu'il y a pénétré entre 1785 et 1800.

Plus heureux que Mourgue et que Laplace, FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU et CHAPTAL ont pu, en traversant, eux aussi, le ministère de l'intérieur, le premier pendant un peu plus d'un an, en 1798 et 1799, le second pendant près de trois ans et demi, de 1801 à 1804, y faire largement œuvre de statisti-

ciens. Ils ont pu y mettre au service de la statistique toute l'autorité dont ils disposaient. Il suffit de parcourir la vaste collection de leurs lettres et circulaires ministérielles, pour y voir s'affirmer une sorte de passion pour les dénombrements. Rien ne serait plus instructif que la lecture de ces documents non seulement pour nos confrères, les membres actuels de la Société de Statistique de Paris, mais pour les ministres qui remplissent aujourd'hui les fonctions de Neufchâteau et de Chaptal. Malheureusement ce n'est pas vingt-cinq lignes, mais vingt-cinq pages, qu'il nous faudrait pour en donner seulement les plus remarquables extraits.

De François de Neufchâteau (1) nous nous bornerons à signaler :

1^o La circulaire du 15 fructidor an VI, relative aux *Tableaux de population* et qui se terminait ainsi :

Vous devez vous attacher à ne me transmettre que des résultats d'une rigoureuse exactitude. C'est le premier mérite de ce travail.... Il ne paraîtra minutieux et fastidieux qu'à ceux qui n'auront pas saisi ses rapports avec le bien général de l'État. L'arithmétique politique se fonde sur ces éléments ; et c'est une belle science que celle dont les opérations ont pour but des recherches utiles à l'art de gouverner (2).

2^o La circulaire du 30 frimaire an VII, relative aux *Comptes annuels des départements* et qui constitue le *premier document officiel* où nous trouvons tracé le cadre de la *Statistique générale de la France*.

Les comptes des départements, y lisons-nous, mettront, tous les ans, sous les yeux des citoyens français, la peinture fidèle de tout ce qui a

(1) Voir *Recueil des lettres, circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics émanés du citoyen François de Neufchâteau pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur*, Paris, imprimerie de la République, an VII, 2 vol. in-4.

(2) Voir t. I, *loc. cit.*, p. 139 et sq. Ainsi que le prouvent les mentions en tête de ces circulaires, la Statistique de la population et la Statistique générale étaient rattachées au septième bureau de la première division du ministère de l'intérieur.

trait à l'économie politique, dans toutes les divisions de cet immense territoire. La description des provinces, ébauchée par les intendants pour un fils de Louis XIV et restée en manuscrit, n'était qu'une esquisse imparfaite du tableau dont je vous envoie aujourd'hui le dessin.... Le despotisme faisait un mystère des affaires de la nation ; elles n'étaient à ses yeux que les affaires d'un seul homme, le peuple était compté pour rien. Il n'appartenait qu'à une République de soumettre les opérations de son gouvernement à l'examen de ses administrés, de leur faire connaître annuellement l'emploi des deniers publics, d'appeler tous les citoyens à la discussion des intérêts de leur pays (1).

C'est à Chaptal, plus encore qu'à Lucien Bonaparte, que devait revenir l'honneur de réaliser en partie les beaux projets de François de Neufchâteau. On ne peut guère se faire une idée de la prodigieuse activité que l'illustre chimiste déploya dans ce but, si l'on ne prend la peine de parcourir les énormes in-folio (2) qui contiennent toutes les lettres qu'il faisait écrire, en 1801, 1802 et en 1803, aux préfets par le Bureau de la Statistique générale établi, suivant Peuchet, par Lucien Bonaparte à son arrivée au ministère de l'intérieur et dont la direction avait été confiée à Duquesnoy (3). Mais telle est la masse de ces lettres que nous devons renoncer à en extraire la moindre citation. On pourra juger des dispositions de Chaptal à l'égard des statisticiens et de la statistique, si nous rappelons qu'il envoyait aux préfets le livre de Mourgue ainsi que le petit traité de John Sinclair publié à Londres, en 1802, sous le titre : « Observations sur la nature et les principes des

(1) Voir t. I, *loc. cit.*, p. 363 et 368.

(2) Voir aux *Archives nationales*. Série F, 20. Statistique : t. I, Lettres de l'an IX et l'an X ; t. II, Lettres de l'an XI.

(3) Voir *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, par HERBIN avec sept collaborateurs dont PEUCHET (Paris, an XII-1803, 7 vol. in-8). T. I, *Discours Préliminaire* (PEUCHET), p. 48-50. C'est Peuchet, dont l'autorité n'est pas contestable, qui nous apprend que Duquesnoy fut le premier chef du Bureau de la Statistique générale. Mais il est contredit par l'*Almanach national* de cette époque, qui donne ce titre à Deferrière.

recherches statistiques et sur les avantages qu'on en peut retirer », et que l'auteur lui avait dédié (1). On en jugera mieux encore par la lettre qu'il adressait à Ballois, le 21 ventôse an X :

Je vois avec plaisir, écrivait-il, que vous avez l'intention de publier des *Annales de Statistique*. Les écrits de ce genre, en mettant sous les yeux de tous les faits les plus simples et les plus communs, éclairent chaque individu sur ses propres intérêts ; ils fortifient le patriotisme ; ils inspirent un noble orgueil en exposant toutes les richesses de la France, ses moyens et ses ressources. Je donne ordre à mon Bureau de Statistique de vous communiquer les faits et les renseignements qui lui parviennent et je l'autorise à vous adresser ce que je ferai publier. Je suis persuadé que votre travail sera utile et je le seconderai avec intérêt ; vous pouvez y compter.

Ajoutons que Chaptal a publié en 1819, sous le titre : *L'Industrie française de 1789 à 1819*, un ouvrage de statistique qui est resté classique pour cette période.

Parmi les collaborateurs de Chaptal, dans son œuvre statistique, il n'est que juste de citer un autre illustre savant français, LAMARCK, le précurseur de Darwin. C'est sur sa proposition que fut instituée par Chaptal, en 1802, la Statistique météorologique, à titre de branche distincte du Bureau de la Statistique générale de la France. Il en a exposé lui-même la théorie et les résultats à plusieurs reprises, dans les *Annales de Statistique* de Ballois. « Si la statistique terrestre et économique d'un pays est un objet d'un grand intérêt, écrivait-il en 1803, elle est entièrement dépendante de la statistique météorologique du même pays (2). »

*
* *

(1) Voir *Annales de Statistique* de BALLOIS, t. II, p. 296.

(2) Voir *Annales*, t. IV, p. 132. Voir aussi t. I, p. 123-129, et t. III, p. 58, 64, 300 et 312.

Les savants et les ministres dont nous venons de parler sont bien loin d'être les seuls qui aient contribué au progrès de la statistique, durant la période si exceptionnellement féconde comprise entre 1789 et 1805. On trouve à côté d'eux une foule de collaborateurs dont l'œuvre moins éclatante et le rôle plus subalterne n'en offrent pas moins pour nous un grand intérêt. Si brève qu'elle soit, une mention est due à quelques-uns d'entre eux dans l'histoire sommaire que nous présentons ici. Nous mentionnerons seulement Duvillard et Peuchet, Leblanc et Bottin, Donnant et Ballois.

DUVILLARD avait été attaché au contrôle général sous Turgot. Nous le trouvons chargé de la Statistique de la population, au ministère de l'intérieur, en 1805. Il avait présenté, en 1798, à l'Académie des sciences un mémoire intitulé : *Analyse et tableaux de l'influence de la petite vérole sur la mortalité à chaque âge et de celle qu'un préservatif tel que la vaccine peut avoir sur la population et la longévité*. Ce mémoire, publié en 1806, contient, page 161, la table de mortalité qui a suffi à sauver de l'oubli le nom de son auteur.

Comme Duvillard, PEUCHET a servi en qualité de fonctionnaire l'ancienne Monarchie et l'Empire. Collaborateur de Calonne en 1789, il devint, en 1801, celui de Chaptal en qualité de membre du conseil du commerce et des arts. Il est un de ceux qui ont le plus écrit sur la statistique à cette époque, et dont les compilations volumineuses ont le plus habilement utilisé les documents officiels. Deux de ses travaux méritent une mention. C'est d'abord son *Vocabulaire des termes de commerce, banque, manufactures, etc.*, Paris, 1801, à la suite duquel on trouve (p. 323-364) un excellent *Essai*

d'une statistique générale de la France, que Chaptal avait demandé à Peuchet et que celui-ci publia « sur la remarque, dit-il, que quelques personnes m'ont faite que ce travail pourrait être utile aux jeunes gens qui se destinent à l'étude de l'économie politique ». C'est, en second lieu, le *Discours préliminaire* qui précède la *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, en 7 volumes in-8, que nous citons plus haut (p. 32, note 2) et où l'on trouve une histoire et une bibliographie assez complètes de la statistique jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

G. LEBLANC est un écrivain fort obscur, malgré les titres de défenseur officieux et de membre de la Société des belles-lettres de Paris dont il fait suivre son nom, qui a publié, en 1801, une *Introduction à la Science de l'Économie politique et de la Statistique générale*. Le livre dans son ensemble est sans valeur. Mais on y trouve une quinzaine de pages offrant quelque intérêt pour l'historien de la statistique (p. 3-4 et 9-24).

Sébastien BOTTIN était un modeste secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, grand amateur de documentation précise et très versé dans la statistique. Il eut le premier l'idée, en 1799, d'en faire usage pour la confection d'un *Annuaire politique et économique* de son département. « Son annuaire, dit François de Neufchâteau ⁽¹⁾, est le premier ouvrage vraiment statistique de cette nature que nous ayons eu en France », et il ajoutait : « Je ne désespère pas de le voir attacher tellement son nom à cette sorte d'ouvrage, qu'un jour on dise le BOTTIN ⁽²⁾ d'un département, pour dési-

(1) Voir *Annales de Statistique*, 1802, t. I, p. 231 et 356.

(2) Les volumes formidables qui portent aujourd'hui le nom de *Bottin* sont loin de constituer l'œuvre purement statistique qu'entrevoit de Neufchâteau. Ils

gner d'un mot un annuaire statistique instructif et complet, comme on dit un Barrème pour exprimer des comptes faits. » « C'est la première statistique départementale que nous connaissions, dit également Peuchet en parlant de l'*Annuaire* de BOTTIN; c'est un modèle de précision, de savoir et de talent pour ces matières. » (*Discours préliminaire*, p. XLVI.)

François DONNANT, de l'Athénée des Arts, ci-devant interprète dans les États-Unis d'Amérique, comme il s'intitule modestement, est, avant tout, un traducteur d'ouvrages de statistique.

Il a traduit deux ouvrages anglais et un ouvrage allemand. Voici leurs titres : 1° *Éléments de statistique où l'on démontre d'après un principe entièrement neuf les ressources de chaque royaume, État et république de l'Europe, orné de CARTES COLORIÉES représentant d'un coup d'œil les forces physiques de toutes les nations de l'Europe*, par William Playfair, 1802 ; 2° *Observations sur la nature et les principes des recherches statistiques et sur les avantages qu'on en peut retirer*, par John Sinclair, 1802 ; 3° *Introduction à la Science de la statistique*, d'après l'allemand, de M. de Schlœtzer, professeur à l'Université de Göttingue, 1805.

Les deux premiers sont dédiés à Chaptal, le troisième à Cambacérès. Tous les trois offraient vraiment un grand intérêt. Le livre de Schlœtzer faisait connaître au public français, qui les ignorait, les doctrines exposées sur la statistique, dans les universités allemandes, depuis un demi-siècle environ.

ne sont point cependant sans réaliser sa prévision dans une certaine mesure tout au moins. S. Bottin fut associé, en 1818, à J. de la Tynna, l'un des fondateurs (1797) de l'*Almanach du Commerce de la ville de Paris*. L'*Annuaire* de 1819, élargi et « mis dans un meilleur ordre », porte sa signature suivie de la mention d'une foule de titres parmi lesquels on lit : « Auteur du premier *Annuaire Statistique* qui ait été publié en France. » L'entreprise passa aux mains de la maison Firmin Didot en 1840. Mais Bottin y resta attaché jusqu'à sa mort (1858).

Les *Observations* de John Sinclair, le célèbre auteur des *Recherches statistiques sur l'Écosse*, décrivaient la méthode et les principaux résultats de ces *Recherches*. Et quant aux *Éléments de statistique* de William Playfair, ils faisaient suite à ses *Tableaux d'arithmétique linéaire* publiés à Londres en 1788 et traduits à Paris, dès 1789, par un certain Jansen dont la personnalité nous est totalement inconnue. C'est dans ces *Tableaux* qu'il est fait, pour la première fois, un usage méthodique des diagrammes⁽¹⁾.

Mais ce n'est pas seulement par ses traductions, c'est aussi par les idées qu'il développe dans les lettres et préfaces qui les précèdent, que Donnant a contribué à l'élaboration des doctrines sur la statistique en France. Il a beau élargir à l'excès le rôle de la statistique ; il exprime avec force et une singulière chaleur de conviction un certain nombre de vues utiles.

BALLOIS nous intéresse beaucoup moins par ses écrits, qui ne sont pourtant pas dénués de valeur, que par les deux créations dues à sa remarquable activité et dont il nous faut dire un mot : 1° Les *Annales de Statistique, ou Journal général de l'Économie politique, industrielle et commerciale, de géographie, d'histoire naturelle, d'agriculture, de physique, d'hygiène et de littérature* ont été fondées par Ballois, au milieu de 1802. C'était une publication trimestrielle. La mort prématurée de leur fondateur amena leur disparition vers la fin de 1803. Leur collection forme six volumes correspondant à six trimestres ; deux portent la date de 1802 et quatre celle de

(1) W. Playfair est le véritable inventeur de la statistique graphique. Voir sur cette méthode alors nouvelle, dans un sens critique, PEUCHET, *Discours préliminaire*, loc. cit., p. 58 ; dans un sens favorable, A. DE HUMBOLDT, *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* (1811), t. I, p. 185-186.

1803. Les quatre premiers sont de beaucoup les mieux remplis. A plus d'un siècle de distance, il y a plaisir et profit à les feuilleter. Cela tient sans doute, en partie du moins, à ce que le directeur des *Annales de Statistique*, suivant l'ordre de Chaptal, pouvait puiser à pleines mains dans les dossiers du Bureau de la Statistique au ministère de l'intérieur⁽¹⁾;

2° Une *Société de Statistique* fut fondée à Paris, à l'instigation de Ballois et sous la protection de Cambacérès, dans les premiers mois de 1803. On en trouve la nouvelle dans le n° 188 du *Journal officiel* de cette année. Sa première séance eut lieu le 16 pluviôse an XI. Voici la composition de son bureau : président, le citoyen MENTELLE, professeur de géographie et d'histoire, de l'Institut ; vice-président, le médecin en chef DESGENETTES ; secrétaire perpétuel, le citoyen BALLOIS ; secrétaire temporaire, le citoyen FIRMIGIER ; trésorier, le citoyen CHANLAIRE⁽²⁾. Le but de la Société nouvelle était moins de contribuer à recueillir des faits que de « fixer d'une manière positive les principes de la statistique et de réaliser l'idée, conçue par quelques bons esprits, de l'établissement d'une chaire spéciale pour l'enseignement de cette science dont chaque jour on apprécie davantage l'importance et l'utilité⁽³⁾ ». Ces beaux projets ne devaient pas se réaliser. Il semble que la Société de Statistique ait disparu à partir de

(1) Les *Annales de Statistique* survécurent quelque temps à Ballois. Elles furent d'abord continuées, en 1803, par une *Société de gens de lettres* (Voir t. VII et VIII), et en 1804, par Alexandre DEFERRIÈRE (Voir t. IX).

(2) Pour mieux assurer l'efficacité de son travail la Société constitua, dès son origine, six commissions de sept membres : 1° commission de topographie ; 2° de météorologie et d'histoire naturelle ; 3° de population et de secours publics ; 4° d'agriculture et d'économie rurale ; 5° de l'industrie, du commerce et des travaux publics ; 6° de l'instruction publique et des beaux-arts.

(3) Voir *Annales de Statistique*, t. IV, p. 315.

1804. La mort de Ballois survint trop tôt et le règne de Napoléon I^{er} était trop proche.

*
* *

Il est facile d'apercevoir les causes diverses qui s'opposaient, entre 1805 et 1815, au développement de la littérature économique et statistique.

Napoléon aimait la statistique à la façon de Louis XIV. Il la demandait à ses préfets comme le grand Roi à ses intendants. On a beau lui prêter le mot célèbre prononcé, paraît-il, à Sainte-Hélène : « La statistique est le budget des choses, et sans budget point de salut. » On est obligé de reconnaître qu'il ne fut rien fait, sous son règne, ni pour le développement de la statistique, ni surtout pour la diffusion de ses données.

A peine y a-t-il place, durant cette période, pour la publication des statistiques départementales qui s'élaboraient lentement et silencieusement dans les bureaux des préfectures sous la poussée, malgré tout persistante, des instructions de Neufchâteau et de Chaptal, et pour un *Exposé de la situation de l'Empire*, du genre de celui qui fut présenté au Corps législatif, dans la séance du 25 février 1813, par DE MONTALIVET, ministre de l'intérieur. Cet exposé serait un document statistique de premier ordre par le nombre et la diversité des tableaux de chiffres qui l'accompagnent (138 pages in-4), s'il n'avait visiblement pour but unique de défendre l'administration impériale, en essayant de prouver, comme le dit son auteur lui-même, que, malgré les guerres incessantes, « la population a continué à s'accroître ; que l'industrie a fait de nouveaux progrès ; que jamais les terres n'ont été mieux cultivées, les manufactures plus florissantes ; qu'à aucune époque de notre histoire, la ri-

chese n'a été plus répandue dans les diverses classes de la société » !

Mais peu après 1815 et jusque vers 1850, s'ouvre pour la statistique une nouvelle période d'activité féconde. Et, comme dans les dernières années du dix-huitième siècle, ce sont les mathématiciens qui vont apporter encore les plus précieuses contributions. Ils sont trop nombreux pour que nous puissions les citer tous. Nous mentionnerons seulement, entre autres, les huit noms suivants :

BENOISTON DE CHATEAUNEUF, de l'Académie des sciences, a écrit de nombreux mémoires statistiques. L'un des plus intéressants est celui que l'auteur présenta à l'Académie des sciences, le 11 janvier 1819, sous le titre : *Recherches sur les consommations de tout genre de la ville de Paris en 1817, comparées à ce qu'elles étaient en 1789*, et qui fut publié en 1820, avec un rapport de Joseph Fourier. Nous devons également à Benoiston de Châteauneuf un petit volume in-32 de 195 pages, daté de Paris et Bruxelles 1834, intitulé : *Notes statistiques sur la France*, et qui contient, très intelligemment disposés, de nombreux chiffres empruntés aux statistiques de l'ancien régime ainsi qu'aux statistiques les plus récentes.

COSTAZ était professeur de mathématiques à l'École centrale en l'an VI. Il devint membre du Tribunat, où il s'occupa beaucoup de finances et de monnaies, et membre de l'Académie des sciences. Il a présenté à cette académie, en 1831, et publié en 1834 un très solide mémoire sur : *la Construction des tables statistiques et la mesure des valeurs*. Le mémoire débute par une bonne définition : « La statistique, dit Costaz,

est une science d'observation qui a pour objet de constater et de recueillir tous les faits susceptibles d'être exprimés par des nombres. » Et il s'achève sur cette conclusion fort juste : « Je pense qu'une science qui commence à prendre rang parmi les sciences exactes, doit s'occuper de bonne heure d'introduire la régularité et la méthode dans sa langue et dans ses procédés. »

Tout le monde sait que Joseph FOURIER, le savant auteur d'une théorie nouvelle de la chaleur, a été le compagnon de Bonaparte en Égypte. On sait moins qu'il a rempli les fonctions de préfet de l'Isère, de 1801 à 1815. Toujours est-il que nous lui devons une *Théorie analytique sur les assurances* ; un rapport sur les *Tontines* (in-4, 1821) ; et surtout ces admirables mémoires qui précèdent les *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*, publiées de 1821 à 1826⁽¹⁾.

Le baron Charles DUPIN, géomètre connu et professeur au Conservatoire des arts et métiers, est l'auteur du livre intitulé : *Forces productives et commerciales de la France* (2 volumes in-8, 1827). Ce livre est vraiment remarquable et point seulement pour son époque. On peut encore le lire avec profit. On y trouve déjà signalée avec une grande force la diminution de la natalité française comparée à celle des autres pays d'Europe. « Voilà, dit-il, après avoir fait cette comparaison, le résultat effrayant qu'il faut présenter aux méditations de nos hommes d'État, au patriotisme énergique de nos bons citoyens, pour que tous les Français, dans les situations publiques ou privées, réunissent leurs efforts⁽²⁾. » Ajoutons, à l'honneur des contemporains de Charles Dupin, que son livre atteignit,

⁽¹⁾ Voir, notamment, le plus remarquable de tous, dans les *Recherches statistiques* de 1821, sous le titre : *Notions générales sur la population*, p. 1-94.

⁽²⁾ Voir t. I, p. 36-37.

en peu de temps, sa huitième édition et qu'il rendit son auteur assez populaire pour qu'il fût élu député du Tarn en 1828, sans être jamais allé dans ce département. Quel est celui d'entre nous, fût-il doublé d'un géomètre, qui pourrait aujourd'hui se flatter de conquérir un siège électoral par un livre de statistique ?

AMPÈRE a publié son *Essai sur la Philosophie des sciences* en 1834. Il s'est gardé d'oublier la statistique dans ses ingénieuses classifications. Elle forme, d'après lui, avec la chrématologie, une des deux branches de l'économie sociale ⁽¹⁾. Et il la définit « la science qui étudie l'état de ce qui fait la force et la richesse d'une nation, comme sa population comparée à l'étendue de son territoire et répartie suivant les différents âges et les diverses professions, ses productions, son commerce, son industrie, ses charges, ses revenus dans leurs rapports avec la consommation, les différentes manières dont les richesses se trouvent distribuées entre ses habitants ».

MINARD est un inspecteur général des ponts et chaussées qui s'appliqua, dès 1826 et surtout à partir de 1845, à perfectionner la méthode imaginée par W. Playfair dans ses *Tableaux d'arithmétique linéaire*, et qui paraît y avoir réussi, ainsi qu'il l'explique lui-même, dans un mémoire où il défend ses titres un peu méconnus. Ce mémoire, daté du 1^{er} décembre 1861, est intitulé : *Des Tableaux graphiques et cartes figuratives*. Quatre séries de cartes et de diagrammes y sont jointes.

POISSON paraît être celui des mathématiciens français de la première moitié du dix-neuvième siècle qui a expliqué et

(1) Voir *Essai*, 2^e partie, p. 128.

dégagé, avec le plus de précision, la *Loi dite des grands nombres*, dans son livre : *Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile* (Paris, 1837, in-4). Il avait publié, dès 1826, dans les *Annales de Mathématiques*, un substantiel mémoire sur le rapport numérique entre les naissances masculines et les naissances féminines.

COURNOT a été trop longtemps oublié, en France, par les historiens de la statistique. C'est à lui pourtant que nous devons, durant cette période, un ouvrage capital touchant l'utilisation scientifique de la statistique. Philosophe, mathématicien, économiste, Cournot est en même temps un maître dans l'art de manier et d'interpréter les nombres. Son grand travail statistique est intitulé : *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*. « Il a voulu, nous dit-il dans sa préface, que tous ceux qui cherchent dans la statistique autre chose que des résultats bruts, soient mis sur la voie des applications nouvelles qu'ils pourroient être eux-mêmes tentés d'en faire ⁽¹⁾. » Et il faut citer la définition qu'il nous donne de la statistique (p. 182), qu'on ne peut guère se dispenser de connaître : « Nous entendrons par statistique la science qui a pour objet de recueillir et de coordonner des faits nombreux dans chaque espèce, de manière à obtenir des rapports numériques sensiblement indépendants des anomalies du hasard et qui dénotent l'existence des causes régulières dont l'action s'est combinée avec l'action des causes fortuites. »

Voici maintenant divers écrivains qui, sans avoir l'autorité particulière des mathématiciens que nous venons de nommer,

(1) Voir « Les Idées de Cournot sur la statistique », *Revue de Métaphysique et de Morale*, mai 1905, par Fernand FAURE, p. 395-411.

ont très efficacement concouru, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, au développement des doctrines statistiques :

C'est le baron DE FÉRUSSAC, chef de bataillon, ex-sous-préfet, chargé des cours de géographie et de statistique militaires à l'École d'application du Corps royal d'état-major, qui publie, en 1821, après trois années d'enseignement, un livre intéressant sous le titre : *Plan sommaire d'un traité de géographie et de statistique à l'usage des officiers des états-majors de l'armée, précédé d'un essai sur la doctrine, le but et la marche de ces sciences.*

C'est GUERRY, l'auteur de l'*Essai sur la statistique morale de la France*. Ce livre a paru en 1833, et il a été longtemps le commentaire classique des premiers volumes du *Compte général de la justice criminelle*, publié par le ministère de la justice depuis 1825.

C'est le comte D'ANGEVILLE, ancien officier de marine et député, avec son livre aussi important, nous semble-t-il, que le précédent, quoique plus rarement cité : *Essai sur la statistique de la population française considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux*, Paris, 1836, in-4, 400 pages (1).

C'est BIENAYMÉ, c'est DE MONTFERRAND, c'est GUILLARD, c'est DUFAU, c'est MOREAU DE JONNÈS, c'est VILLERMÉ, c'est BOUDIN, c'est Adolphe BERTILLON, c'est WOLOWSKI. Mais ces noms-là appartiennent à notre époque. Ceux qui les portent ont, pour la plupart, en 1860, participé à la création de notre

(1) L'ouvrage est remarquable, du moins dans sa première partie, par l'utilisation en même temps que par la critique des documents statistiques dont on disposait à cette époque. Il est illustré de seize cartogrammes à teintes dégradées. On en trouve aussi, ainsi que des diagrammes, dans le livre de Guerry.

Société de Statistique de Paris. En arrivant à eux et à leurs travaux, nous ne sommes presque plus dans le domaine de l'histoire, et notre tâche est bien près d'être épuisée (1).

Elle le sera tout à fait, quand nous aurons dit un mot de la *Société française de Statistique universelle* fondée, le 22 novembre 1829, par César MOREAU, ancien vice-consul à Londres, et de la *Société libre de Statistique*, fondée en janvier 1830 par Coquebert de Monbret et S. Bottin, et qui comptait dans son bureau Chaptal, Charles Dupin, de Férussac et Guerry. Mais il semble que celle-ci ait eu une existence purement nominale et qu'elle se soit laissée absorber par la première.

La *Société française* fut tout de suite extrêmement prospère. Dès 1830, elle comptait 440 membres. Elle en comptait 1 055 en 1836. Le Roi lui-même en faisait partie ; il en était, suivant la formule de l'époque, le *protecteur*. Une foule de hauts fonctionnaires s'y rencontraient à côté des représentants autorisés de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. On y voyait les ducs de Doudeauville et de Montmorency, le comte de Chatellux, le président de la république du Mexique et l'ambassadeur du Brésil, à côté des maîtres de l'économie politique et de la statistique, à côté de Blanqui et de Rossi, de Charles Dupin et de J.-B. Say, de Moreau de Jonnès et de Quételet. Elle avait les apparences d'une institution semi-officielle. C'était à la fois sa force et sa faiblesse. Elle publiait un *Journal de la Société française de Statistique universelle* formant un volume in-8, chaque année

(1) Force nous est, à notre grand regret, de renoncer même à résumer ici les vues exprimées, à cette époque, soit par les économistes, tels que J.-B. Say et Blanqui, soit par quelques hommes politiques dont les noms restent honorablement attachés aux premières publications de la *Statistique générale de la France*, tels que les ministres du commerce Duchâtel (1835) et Martin du Nord (1837).

de juillet à juin, dans lequel on trouve une masse de documents et d'études de fort inégale valeur. Elle resta très active jusqu'en 1843 et elle aurait peut-être duré beaucoup plus longtemps sans les événements de 1848, qui lui portèrent un coup mortel (1).

Si les Sociétés de statistique de 1829 et de 1830 ont été moins éphémères que celle de 1802, elles n'ont pas laissé une trace beaucoup plus profonde. Nous avons tenu cependant à les mentionner dans ces notes sur l'histoire de la statistique, parce qu'elles caractérisent leur temps mieux encore que les œuvres individuelles. N'est-ce point grâce à elles seulement que nous pouvons nous faire une idée de l'exceptionnelle faveur dont jouissait la statistique en France, en 1802 et en 1830 ?

CONCLUSION

De l'exposé qui précède et que nous nous excusons d'avoir fait à la fois trop sommaire et trop long, nous voudrions essayer de dégager une conclusion.

Si la France n'a pas eu l'honneur d'inventer le mot *statistique*, elle a eu celui de concevoir la chose qu'il sert à désigner, d'en apercevoir clairement la portée par l'effort propre de ses écrivains et de ses penseurs, et cela, dès la fin du seizième siècle, c'est-à-dire à une époque où il n'était encore question ni d'arithmétique politique en Angleterre, ni de statistique en Allemagne.

(1) Notre confrère le Dr Chervin en a conté l'histoire, le 20 janvier 1904, en prenant possession de la présidence de la Société de Statistique de Paris (Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1904, p. 42-46). Voir également sur les deux sociétés de 1829 et 1830, HEUSCHLING, *Bibliographie historique de la Statistique en France*, p. 48-50.

Une double cause semble pouvoir expliquer les premières manifestations de la pensée française au sujet de la statistique.

Ce sont, d'abord, les souvenirs de l'antiquité et l'ardente sympathie qu'éprouvaient les plus nobles esprits du seizième siècle pour les institutions politiques de la Grèce et de Rome. Si Jean Bodin n'avait pas admirablement connu l'organisation de la censure romaine, peut-être n'eût-il pas songé à recommander à ses contemporains la pratique des recensements.

Ce sont, en second lieu, les abus et les méfaits du gouvernement de cette époque ; c'est la déplorable gestion de la chose publique, en France, sous le règne des Valois. On avait l'espoir d'obtenir une atténuation du désordre et de la dilapidation dans les finances, si on parvenait à obtenir et à rendre public l'état exact, l'état au vrai, des dépenses et des recettes du souverain. Et c'est par là que l'on fut conduit à cette idée dominante, chez Vauban et Fénelon comme chez Bodin et de Montchrétien, que les dénombremens sont la condition indispensable d'une bonne administration de l'État.

La première de ces causes a disparu de bonne heure. La seconde a malheureusement persisté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

C'est pourtant au dix-huitième siècle que nous voyons apparaître la cause profonde et désormais suffisante de tous les progrès de la statistique dans l'ordre théorique et dans l'ordre pratique à la fois : c'est le besoin de connaître et d'expliquer les faits qui nous entourent ; c'est la croyance que ces faits sont tous, y compris les faits sociaux, matière à science vérifiable, que des lois les régissent et que nous pouvons parvenir à la découverte de ces lois par une observation méthodique. La statistique se présente alors comme un instrument d'observation scientifique. Et cette conception vient rejoindre, en

la complétant et la fortifiant, la conception de la statistique en tant qu'instrument nécessaire de gouvernement.

Mais ce n'est pas seulement en France, c'est dans tous les pays où la statistique est en honneur, que va s'affirmant de plus en plus, depuis le début du dix-neuvième siècle, le caractère scientifique des doctrines sur la statistique, de l'emploi de ses données et de son organisation elle-même. Et c'est justement parce qu'elle est devenue scientifique que la statistique est devenue et tend à devenir tous les jours davantage internationale. C'est pour cela également qu'a pu se fonder en 1885, et qu'a si largement prospéré depuis cette époque, l'*Institut international de Statistique* que nous avons l'honneur de recevoir à Paris, en cette année 1909.



